



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Trouver une solution face au trop faible effectif de médecins du travail

Question écrite n° 18936

Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le faible effectif de médecins du travail et sur une solution éventuelle. La présence de médecins pour assurer la médecine du travail devient très problématique, au point que dans certaines entreprises cela retarde les recrutements. Les plus grandes entreprises sont-elles mêmes touchées. Certaines, en s'organisant, fragilisent du coup la médecine du travail de leur département et donc du service pour les PMI-PME. Plusieurs responsables de ressources humaines des entreprises du Creusot s'interrogent sur la possibilité de monter en responsabilité les infirmiers, les infirmières ou d'envisager le recrutement d'assistants médicaux, sur le modèle développé par le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé (plan santé 2022). Il souhaite donc recueillir sa position sur ce point et la remercie des éléments de réponse qu'elle pourra lui apporter.

Données clés

Auteur : [M. Rémy Rebeyrotte](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18936

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3424

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)